



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le
30 juin 2026

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et les [Budgets supplémentaires des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC exerce ses activités sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Le [mandat](#) de SPAC, qui décrit ce que fait le ministère et pourquoi il existe, est disponible sur le site Web du ministère.

Des renseignements supplémentaires sur les autorisations et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans le [Budget principal des dépenses \(Partie II\)](#) et le [Plan ministériel](#) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027.

1.1 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant l'utilisation des autorisations de dépenser. Le [Tableau 1 - État des autorisations \(non audité\)](#) ci-joint contient les autorisations de dépenser accordées au ministère par le Parlement et celles qui ont été utilisées par le ministère, conformément au Budget principal des dépenses et aux budgets supplémentaires des dépenses de l'exercice financier en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation des états financiers annuels du ministère qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.2 Structure financière de Services publics et Approvisionnement Canada

SPAC s'acquitte de son mandat au moyen de divers mécanismes de financement. Ceux-ci comprennent des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées (dépenses de fonctionnement, revenus nets en vertu d'un crédit et dépenses en capital) et d'autorisations législatives constituées principalement des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des [paiements versés en remplacement d'impôts](#) (PERI). Le financement comprend également des autorisations non budgétaires, constituées principalement du Compte de fonds de roulement des biens saisis ([Administration des biens saisis](#)).

SPAC fonctionne également selon le principe du recouvrement des coûts par l'entremise d'entités utilisant des fonds renouvelables et de programmes visés par des crédits de fonctionnement, qui fournissent des services à d'autres ministères et organismes et recouvrent leurs coûts de fonctionnement à l'aide des revenus générés, conformément au [Guide sur l'imputation interne et les](#)

[autorisations financières spéciales](#). De plus, dans le cadre de son programme de [Services immobiliers et d'infrastructure parlementaire](#), SPAC gère des projets immobiliers de grande envergure qui progressent en plusieurs phases, ce qui entraîne des tendances de dépenses inégales tout au long de l'année.

En raison de la structure financière complexe de SPAC, d'importantes fluctuations des autorisations peuvent se produire sur une base trimestrielle, en raison de décalages temporels qui se résorbent en fin d'exercice.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 Changements importants aux autorisations

Comme il est illustré dans le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#), les **autorisations cumulatives disponibles de SPAC ont diminué de 1 230,7 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (6 032,6 millions de dollars pour l'exercice en cours comparativement à 7 263,3 millions de dollars pour l'exercice précédent). Les raisons qui expliquent cette diminution sont présentées dans le tableau ci-dessous et sont suivies d'une description pour chaque écart :

Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre

(en millions de dollars)

Initiatives	Fonctionnement	Capital	Autorisations budgétaires législatives	Total des écarts
Planification et investissement dans le portefeuille de biens de SPAC	(47,3)	(1 165,2)	(0,2)	(1 212,7)
Examen exhaustif des dépenses	(73,7)	-	(23,8)	(97,5)
Programmes de publicité	75,0	-	-	75,0
Autres	(41,8)	-	46,3	4,5
Écart cumulatif relatif aux autorisations disponibles	(87,8)	(1 165,2)	22,3	(1 230,7)

*Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives.
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.*

Planification et investissement dans le portefeuille de biens de SPAC – diminution de 1 212,7 millions de dollars

La diminution reflète l'approbation de financement actuelle du ministère pour la concrétisation de son plan de financement en capital à long terme. Le ministère demandera, au besoin, des approbations de financement mises à jour afin de maintenir la qualité de son infrastructure au bénéfice de l'ensemble des Canadiens.

Examen exhaustif des dépenses – diminution de 97,5 millions de dollars

Le Budget 2025 a annoncé l'Examen exhaustif des dépenses (EED), qui vise à réduire les inefficacités et à recentrer les efforts sur les priorités fondamentales, pour ainsi ramener les dépenses gouvernementales à des niveaux durables. Afin d'atteindre des cibles d'économies pouvant atteindre 15 % sur trois ans, SPAC procédera à des réalignements stratégiques pour réduire les coûts des opérations de ses programmes et offrir des services de manière efficace en tant que fournisseur de services communs pour le gouvernement.

Programmes de publicité – augmentation de 75,0 millions de dollars

L'augmentation est destinée au Fonds pour les besoins émergents, afin de gérer les activités publicitaires au nom d'autres ministères fédéraux pour régler les problèmes urgents et/ou imprévus.

Autres – augmentation de 4,5 millions de dollars

L'augmentation est attribuable aux écarts de financement dans divers projets et activités, dont certains reflètent des écarts temporaires ou la fin d'un financement supplémentaire.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes cumulatives

Comme il est illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), le total des dépenses budgétaires nettes cumulatives a augmenté de 75,9 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 696,5 millions de dollars pour l'exercice en cours comparativement à 1 620,6 millions de dollars pour l'exercice précédent).

Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (présentés par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	30 juin 2026 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 juin 2025 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart d'une année à l'autre
Personnel	516,6	548,4	(31,8)
Transports et communications	21,8	17,9	3,9
Information	4,4	1,9	2,5
Services professionnels et spéciaux	382,9	399,9	(17,0)
Location	333,4	366,6	(33,2)
Réparation et entretien	215,4	189,0	26,4
Services publics, fournitures et approvisionnements	16,0	17,3	(1,3)
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	130,6	118,0	12,6
Acquisition de machines et de matériel	14,4	9,0	5,4
Paiements de transfert	426,5	436,7	(10,2)
Frais de la dette publique	21,6	21,3	0,3
Autres subventions et paiements	56,7	59,1	(2,4)
Revenus affectés aux dépenses	(443,8)	(564,5)	120,7
Total des dépenses budgétaires nettes	1 696,5	1 620,6	75,9

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'écart d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à ce qui suit :

Personnel – diminution de 31,8 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable à la réduction des coûts salariaux découlant des départs d'employés, des postes vacants et de la baisse des dépenses dans le cadre de l'EED, ainsi qu'aux décalages liés aux transactions relatives aux paiements rétroactifs.

- La diminution est partiellement compensée par l'augmentation des dépenses à l'appui de la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative liée au système de ressources humaines et de paye de prochaine génération.

Services professionnels et spéciaux – diminution de 17,0 millions de dollars

- Le mandat de SPAC en tant que gestionnaire de biens immobiliers comprend la participation à des projets pluriannuels nécessitant des compétences spécialisées et une expertise technique, qui ne sont pas toujours disponibles au sein du ministère. Les services professionnels et spéciaux fluctuent en fonction de la progression d'importants projets immobiliers et d'infrastructures. Ainsi, la diminution est principalement attribuable à ce qui suit :
 - réduction des dépenses au titre du Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) liées au [projet d'assainissement de la mine Giant](#) dans la région de l'Ouest, et aux services fournis au cours de l'exercice précédent dans le cadre du Sommet du G7 accueilli par le Canada en 2025;
 - projet de [réhabilitation de l'Édifice commémoratif de l'Ouest](#), dans la région de la capitale nationale (RCN), qui est en voie d'achèvement.
- La diminution est partiellement compensée par l'augmentation des dépenses liées à la poursuite de la mise en œuvre de [la vision et du plan à long terme](#) (VPLT), une stratégie échelonnée sur plusieurs décennies visant à restaurer et à moderniser la [Cité parlementaire du Canada](#), incluant le programme de réhabilitation de l'édifice du Centre, ce qui comprend la construction du nouveau Centre d'accueil du Parlement.
- Bien que SPAC ait noté une augmentation de certains services de construction, il continue de surveiller les dépenses en services professionnels et spéciaux et réduit ses dépenses liées aux services de conseillers en gestion.

Location – diminution de 33,2 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable aux services d'hébergement fournis au cours de l'exercice précédent dans le cadre du Sommet du G7 2025.

Réparation et entretien – augmentation de 26,4 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - les besoins en réparations, en opérations et en services publics pour le portefeuille immobilier de SPAC dans la RCN, ainsi que les projets d'entretien des routes sur différents tronçons de [la route de l'Alaska](#) dans la région du Pacifique;
 - les travaux effectués par l'entremise du FRSI pour d'autres ministères, comme le dragage des chenaux dans les [ports pour petits bateaux](#) dans la région de l'Atlantique.

Revenus affectés aux dépenses – diminution de 120,7 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable :
 - aux revenus provenant des services de gestion des locaux fournis à d'autres ministères qui ont été reçus plus tard au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent;
 - aux revenus des services numériques et de certains services linguistiques qui ont diminué en raison de décalages liés aux dates de facturation;
 - à la réduction des revenus déclarés par le FRSI découlant du recouvrement des coûts pour les services fournis à d'autres ministères à l'appui du Sommet du G7 de 2025, qui s'est achevé au cours de l'exercice précédent.

3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes et les pratiques de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin d'identifier les menaces, de minimiser les répercussions négatives et de maximiser les opportunités relatives à sa vaste gamme de services et d'opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre stratégique de gestion du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, au processus de risque et de conformité et au Cadre de gestion intégrée des risques de SPAC.

Le profil de risque ministériel de SPAC a permis de cerner les principaux risques suivants comme ayant une incidence financière potentielle sur ses activités :

3.1 Mécanisme de financement

Il se peut que SPAC n'atteigne pas ses objectifs et ses cibles d'investissement en raison de la diversité des mécanismes de financement utilisés par le Ministère et de la nécessité de posséder de meilleurs outils pour mettre en œuvre le concept d'Un seul SPAC, ce qui pourrait nuire aux relations existantes avec les clients ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficacité de ses programmes et de ses services. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Améliorer le cadre de gestion des investissements de SPAC et la gouvernance connexe, perfectionner un modèle de priorisation à l'échelle de l'entreprise pour tous les portefeuilles de biens de SPAC et affecter les ressources aux priorités;
- Mettre en œuvre l'initiative de modernisation du modèle d'établissement des coûts des projets, en mettant l'accent sur quatre produits livrables clés : le Cadre intégré d'établissement des coûts des projets de SPAC, le modèle de simulation de Monte Carlo, des guides et des outils d'établissement des coûts, et des modifications liées aux points de contrôle des projets.

3.2 Approvisionnement mondial

SPAC pourrait avoir de la difficulté à fournir ses services en raison de l'impact des perturbations des relations commerciales, de la hausse des prix des produits de base, des incertitudes croissantes dans les chaînes d'approvisionnement et de la sécurité de ces chaînes d'approvisionnement causées par les tensions géopolitiques, ce qui pourrait avoir une incidence sur la confiance des intervenants et sur la capacité de nos clients à atteindre leurs objectifs politique et de programme, ainsi que sur la confiance du public dans le gouvernement du Canada. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Poursuivre d'utiliser la structure de gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense et de la Stratégie nationale de construction navale pour relever les défis, y compris une mobilisation précoce auprès de l'industrie et des chantiers navals;
- Maintenir une communication forte et cohérente avec les partenaires alliés et assurer une supervision stratégique entre les programmes afin de garantir une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement;
- Poursuivre la mise en œuvre des principes de l'initiative de soutien pour l'approvisionnement de la défense en fournissant aux professionnels de l'approvisionnement un appui continu dans le développement de solutions de soutien, y compris la mobilisation, la formation, les pratiques exemplaires et les outils, et, dans la mesure du possible, explorer les options pour que le soutien soit fourni au Canada par l'industrie canadienne.

3.3 Livraison efficace

SPAC peut s'attendre à des retards dans la stabilisation complète de l'administration de la paye pour le gouvernement du Canada (y compris le traitement de la paye et le transfert de renseignements à l'administrateur de régime de pension) en raison de la hausse soutenue du volume de transactions liées aux ressources humaines (RH) et à la paye touchant les fonctionnaires que le Ministère sert et des contraintes en matière de capacité, une situation qui pourrait nuire davantage aux efforts pour renforcer la confiance des intervenants et pour réduire les obligations du gouvernement. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Faire progresser la gestion des files d'attente, notamment en maintenant les normes de service d'accueil tout en traitant tous les cas critiques en attente (par exemple, les cas en attente ayant le plus grand impact sur les employés, soit financièrement, soit en raison de leur âge);
- Continuer à mettre en œuvre une feuille de route pluriannuelle pour les améliorations futures de MaPayeGC, des projets d'automatisation des processus robotiques, et d'autres améliorations des données et explorer des solutions novatrices, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle pour aider à gérer la charge de travail;
- Rechercher une résolution des problèmes critiques de longue date liés aux données sur la rémunération (Phénix) ayant une incidence sur les pensions;
- Poursuivre l'harmonisation des données liées à l'emploi et aux cotisations pour la paye et les pensions en tirant parti de la solution d'interface de l'Atelier de l'innovation.

3.4 Biens compromis

L'intégrité, la sécurité et l'accessibilité des biens immobiliers et des infrastructures de SPAC pourraient être compromises par les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la détérioration des infrastructures et les défauts de conception initiaux, de même que par les actions d'origine humaine, ce qui pourrait nuire à la continuité des activités gouvernementales et au bien-être des Canadiens et Canadiennes. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Poursuivre l'instauration des mesures d'adaptation prévues par le Plan d'adaptation aux changements climatiques de la Cité parlementaire, telles que l'adaptation aux étés plus chauds des systèmes de refroidissement et de ventilation et l'amélioration des systèmes de drainage en prévision des cas plus fréquents de pluie intense;
- Continuer de réaliser divers projets pour préserver les immeubles, arrêter ou réduire la détérioration en cours, répondre aux besoins urgents de réparation des immeubles, régler les problèmes touchant la santé et la sécurité, et réduire le coût et la complexité des travaux futurs.

3.5 Approvisionnement et livraison

La réalisation efficace et efficiente d'initiatives importantes de SPAC pourrait être entravée par la nature des travaux complexes de grande envergure (ampleur des projets, complexités, dépendance des partenaires, évolution des exigences en matière de sécurité) et par la situation mondiale actuelle (inflation, délais d'approvisionnement et limites de la capacité de l'industrie), ce qui pourrait nuire à la crédibilité du ministère auprès des intervenants. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Continuer à prendre contact rapidement avec l'industrie pendant tout le processus d'approvisionnement afin de s'assurer qu'elle est déjà au courant des projets, de sorte qu'elle pourra se préparer en conséquence et développer les capacités nécessaires pour présenter des soumissions en vue d'obtenir des contrats;

- Continuer à mettre en œuvre le cadre de planification et de fonctionnement du portefeuille scientifique au moyen d'une analyse d'entreprise et des coûts, tout en explorant des stratégies et des solutions pour financer les coûts du cycle de vie afin de faire progresser les modèles de financement et de fonctionnement proposés;
- Structurer, financer et accélérer l'aménagement afin de livrer et d'optimiser le portefeuille des biens immobiliers.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Les changements suivants sont survenus depuis le dernier rapport financier trimestriel publié :

- Francis Trudel a été nommé sous-ministre délégué, à compter du 23 mars 2026, en remplacement de Michael Mills, qui a pris en charge la responsabilité d'appuyer la mise en place et la gestion de l'Agence d'investissement de la défense.
- Alex Benay a quitté son poste de sous-ministre délégué de la Direction générale des solutions en gestion du capital humain, à compter du 6 avril 2026, afin de relever un nouveau défi à l'extérieur du gouvernement fédéral.
- Conformément au décret [2026-0402](#) daté du 29 avril 2026, la responsabilité de la gestion des systèmes de RH et des unités de travail connexes a été transférée de cinq ministères à SPAC, entre avril et juin 2026.

5. Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

La version originale a été signée par

Arianne Reza
Sous-ministre

Gatineau, Canada
27 août 2026

La version originale a été signée par

Michael Hammond, CPA
Dirigeant principal des finances et
Sous-ministre adjoint

Gatineau, Canada
20 août 2026

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2027			Exercice se terminant le 31 mars 2026		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement brutes	5 135 140	988 714	988 714	5 181 956	1 001 985	1 001 985
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 488 086)	(213 000)	(213 000)	(1 447 120)	(295 546)	(295 546)
Dépenses nettes de fonctionnement	3 647 054	775 714	775 714	3 734 836	706 439	706 439
Crédit 5 - Dépenses en capital	2 148 696	298 926	298 926	3 313 865	282 443	282 443
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	2 692 293	338 340	338 340	2 687 023	371 779	371 779
Revenus	(2 679 304)	(209 514)	(209 514)	(2 686 323)	(236 875)	(236 875)
Dépenses nettes	12 989	128 826	128 826	700	134 904	134 904
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	150 816	30 865	30 865	172 705	30 702	30 702
Revenus	(141 547)	(17 675)	(17 675)	(166 894)	(26 625)	(26 625)
Dépenses nettes	9 269	13 190	13 190	5 811	4 077	4 077
Fonds renouvelable des Services optionnels						
Dépenses brutes	60 376	5 156	5 156	32 062	9 194	9 194
Revenus	(59 900)	(3 586)	(3 586)	(33 226)	(5 408)	(5 408)
Dépenses nettes	476	1 570	1 570	(1 164)	3 786	3 786
Total des fonds renouvelables						
Dépenses brutes	2 903 485	374 361	374 361	2 891 790	411 675	411 675
Revenus	(2 880 751)	(230 775)	(230 775)	(2 886 443)	(268 908)	(268 908)
Dépenses nettes des fonds renouvelables	22 734	143 586	143 586	5 347	142 767	142 767

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS - SUITE (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2027			Exercice se terminant le 31 mars 2026		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	213 328	51 710	51 710	208 751	52 188	52 188
Ministre de Services publics et de l'Approvisionnement - Traitement et allocation automobile	106	26	26	102	25	25
Sécretaire d'État de Services publics et de l'Approvisionnement - Allocation automobile	2	1	1	-	-	-
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	680	-	-	367	-	-
Droits des agences de recouvrement	-	-	-	-	-	-
Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ²⁾	-	426 550	426 550	-	436 732	436 732
Autres autorisations budgétaires législatives totales	214 116	478 287	478 287	209 220	488 945	488 945
Autorisations budgétaires totales	6 032 600	1 696 513	1 696 513	7 263 268	1 620 594	1 620 594
Autorisations non-budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	6 032 600	1 696 513	1 696 513	7 263 268	1 620 594	1 620 594

Diminution nette de 1 230,7 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour les exercices se terminant le 31 mars 2027 et le 31 mars 2026, sous "PERI", sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2027			Exercice se terminant le 31 mars 2026		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	2 110 885	516 557	516 557	2 187 301	548 377	548 377
Transports et communications	102 153	21 813	21 813	114 085	17 880	17 880
Information	100 993	4 428	4 428	27 463	1 908	1 908
Services professionnels et spéciaux	3 087 778	382 939	382 939	3 630 910	399 898	399 898
Location	1 408 398	333 367	333 367	1 417 271	366 645	366 645
Réparation et d'entretien	1 489 508	215 381	215 381	1 719 769	189 014	189 014
Services publics, fournitures et approvisionnements	174 357	16 037	16 037	163 377	17 309	17 309
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	1 191 961	130 576	130 576	1 573 468	117 953	117 953
Acquisition de machines et de matériel	140 948	14 380	14 380	160 307	9 014	9 014
Paielements de transfert ²⁾	-	426 550	426 550	-	436 724	436 724
Frais de la dette publique	109 890	21 604	21 604	119 275	21 266	21 266
Autres subventions et paielements	484 566	56 656	56 656	483 605	59 060	59 060
Dépenses budgétaires brutes totales	10 401 437	2 140 288	2 140 288	11 596 831	2 185 048	2 185 048
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus des fonds renouvelables	(2 880 751)	(230 775)	(230 775)	(2 886 443)	(268 908)	(268 908)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 488 086)	(213 000)	(213 000)	(1 447 120)	(295 546)	(295 546)
Total des revenus affectés aux dépenses	(4 368 837)	(443 775)	(443 775)	(4 333 563)	(564 454)	(564 454)
Dépenses budgétaires nettes totales	6 032 600	1 696 513	1 696 513	7 263 268	1 620 594	1 620 594

Augmentation nette de 75,9 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour les exercices se terminant le 31 mars 2027 et le 31 mars 2026, sous "Paielements de transfert", sont présentées après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères.